



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 13/12/2024

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

1) 09:20

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12376 - GROEP HUYZENTRUYT S.A. :

permis d'urbanisme : modifier le permis d'urbanisme délivré le 22/12/2022 (permis modificatif : 10/PFD/1764984),

Rue Honoré Longtin 42 - 44 / Chaussée de Jette 373 - 375.

- zone de forte mixité du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement).**

Enquête publique du 21/11/2024 au 05/12/2024.

2) 09:45

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12341 - Monsieur Yves Van Caenegem :

permis d'urbanisme : la modification du revêtement de façade et la régularisation du remplacement de la porte et des fenêtres de la façade avant d'un immeuble à appartements,

Avenue Charles Woeste 168.

- espace structurant, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.05 du quartier Albert approuvé par A.G. du 25.02.1999 : espace public qui relie les quartiers et de caractère résidentiel;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la composition de façade;**
- **dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant);**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Enquête publique du 21/11/2024 au 05/12/2024.

3) 10:05

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12309 - Madame Sleutel Vjera :

permis d'urbanisme : la transformation d'un immeuble de rapport avec 4 unités en deux appartements, la régularisation d'une extension au rez-de-chaussée en façade arrière et d'un cabanon de jardin, la modification du versant arrière de toiture afin d'aménager une terrasse, le remplacement des châssis en façade avant, des transformations intérieures,

Rue Pannenhuis 27.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire).**

Enquête publique du 21/11/2024 au 05/12/2024.

4) 10:30

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11759 - Monsieur Mohamed Mansour :

permis d'urbanisme : la régularisation de la division d'une maison unifamiliale en 1 appartement 1 chambre au 1er étage et un duplex 3 chambres (+ 2 bureaux) au 2e étage et sous combles, du changement d'affectation d'une partie de l'atelier afin de l'intégrer au logement duplex, du remplacement des châssis en façade avant, la régularisation automatique de la construction d'un volume (entre le bâtiment principal et l'atelier) et de la modification de la toiture en façade avant au 2e étage, l'aménagement de locaux communs au rez-de-chaussée, la démolition de la toiture du 1er étage (entre les 2 immeubles) et la démolition de l'annexe en intérieur d'îlot afin d'y aménager un jardin,

Rue Théophile De Baisieux 120.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §3 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire).**

Enquête publique du 21/11/2024 au 05/12/2024.

5) 10:55

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12374 - Commune de Jette :

permis d'urbanisme : réaménager les deux cours de l'école en des espaces verdurisés favorisant le développement de l'enfant et créer un espace partagé dans l'emprise du parc communal Garcet comme extension des 2 cours de l'école, Rue Henri Van Bortonne 12.

- zone de parc, zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)).**

Enquête publique du 21/11/2024 au 05/12/2024.

Le Président,

Eren Güven

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.brussels) dans le courant de la semaine qui suit la commission.